

# Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur

RS5515 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 333                        |
| Formacode(s)          | 44588                      |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement | 15/10/2021                 |
| Date d'échéance       | 15/10/2026                 |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

343 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 333 à former et organiser l'évaluation et 10 à former.

| Organisme                                                       | SIRET          | Habilitation                     |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ABSOLUT ACADEMIE                                                | 94215991400020 | Former et organiser l'évaluation |
| AB STRATEGIE CENTRE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT ET DE FORMATION | 50065213600010 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMIE DES SERVICES A LA PERSONNE                             | 49977497400038 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE                          | 75293511400021 | Former et organiser l'évaluation |
| ACCOFORM                                                        | 80296375100028 | Former et organiser l'évaluation |
| ACTION FIRST                                                    | 41436247500025 | Former et organiser l'évaluation |
| AD COI FORMATION                                                | 83232297800020 | Former et organiser l'évaluation |
| ADEOS FORMATIONS                                                | 53909770900031 | Former et organiser l'évaluation |
| ADG                                                             | 52004190600048 | Former et organiser l'évaluation |
| ADREC                                                           | 83501285700016 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 343 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5515-certification-relative-aux-competences-de-maitre-d-apprentissage-tuteur/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

La fonction de maître d'apprentissage/tuteur est primordiale dans la réussite du parcours en alternance. Afin que les compétences requises pour l'exercice de cette fonction puissent être acquises, reconnues et valorisées au sein de l'entreprise, l'Etat a souhaité ainsi mettre en place une certification de référence qui pourra être reprise et déclinée dans la politique de développement de l'alternance des branches professionnelles en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les principaux acteurs dans le domaine (représentants du COPANEF, du CNEFOP, de branches professionnelles et de centres de formation d'apprentis).

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

1. Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
2. Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
3. Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

4. Suivre le parcours avec le centre de formation.
  5. Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
  6. Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
7. S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
  8. Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
  9. Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent se présenter aux sessions d'examen en vue de l'obtention de la certification, les candidats justifiant soit :

- de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours. La date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt de dossier d'inscription du candidat ;
- d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé de membres habilités dont un maître d'apprentissage/tuteur justifiant soit :

- d'une certification de maître d'apprentissage confirmé ;
- d'une certification inscrite à l'inventaire et reconnaissant les compétences mises en œuvre dans les fonctions de maître d'apprentissage ou de tuteur en alternance ;
- de l'accompagnement d'au moins trois apprentis/alternants sur la durée totale de leur parcours.

Un professionnel justifiant d'interventions régulières dans le conseil, la médiation, l'accompagnement, le management ou la formation, auprès d'un maître d'apprentissage/tuteur dans le cadre de ses missions peut également faire partie du jury. Son expérience a minima d'un an (continue ou discontinuée), doit se justifier au cours des cinq dernières années précédant la date d'habilitation.

Le jury ne peut valablement délibérer que si deux de ses membres dûment habilités sont présents.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date de décision                    | 15/10/2021 |
| Durée de l'enregistrement           | 5 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 15/10/2026 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 45        | —        | —                | —            |

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RS4433

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7719

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/certification-matu>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5515/>

## Où se former

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Formations référencées | 82              |
| Organismes             | 60              |
| Régions couvertes      | 13              |
| Prix indicatif         | 130 € – 2 360 € |
| Durée                  | 1 – 70 h        |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 175               |
| Parcours menés à terme | 158               |
| Taux d'achèvement      | 90 %              |
| Période                | 02/2022 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Dossiers CPF engagés | 710       |
| Montant total engagé | 387 375 € |

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>Coût moyen par dossier</b>   | 546 €             |
| <b>Durée moyenne</b>            | 18 h              |
| <b>Période</b>                  | 01/2020 – 09/2026 |
| <b>France compétences</b>       | 97 %              |
| <b>Reste à charge titulaire</b> | 3 %               |
| <b>Entreprise</b>               | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.